

Par monts et par vaux

Ces arbres fruitiers font partie de la grande famille des Rosacées, au même titre que les pêchers, pruniers, cerisiers, pommiers, ainsi que nombre d'autres arbres, arbustes, mais aussi fraisiers et diverses plantes herbacées...

De son nom scientifique *Prunus armeniaca*, on pourrait penser que l'abricotier provient d'Arménie, ce qui fut longtemps admis. En fait son aire d'origine se trouve plus à l'est, en Chine. C'est probablement vers la fin du Moyen-Âge que des voyageurs l'ont rapporté en Europe, avec une étape dans les pays du Caucase. En France son introduction serait à mettre au crédit du Roi René (1409-1480) qui l'aurait acclimaté dans ses fiefs, en particulier celui d'Aix-en-Provence, et peut-être aussi tenté de le cultiver dans ses propriétés angevines.

Sa floraison très précoce le rend vulnérable aux gelées. Cependant, une variété plus résistante, de bonne qualité, a été découverte

Les abricotiers



par hasard, vers 1960, lors de la démolition de vieux murs dans une propriété saumuroise. *L'abricot précoce de Saumur* a ensuite été cultivé puis diffusé par les pépiniéristes de Doué. La photo ci-dessus montre une récolte exceptionnelle (2009) dans un jardin du bourg de Blaison.

J.C. S.

EN CE TEMPS LA : la confrérie Sainte Anne de Gohier. (suite et fin)

A propos de la Confrérie Sainte Anne, nous avons appris son existence et ses statuts. Nous avons retrouvé les comptes décennaux tenus par le receveur pour les années de 1780 à 1790. Voici comment ils s'organisent :

Les recettes sont constituées par une rente annuelle de quarante deux livres douze sols ce qui fait au terme des 11 ans du compte **476 livres (H) 8 sols** que doit le chapelain de la Vigauderie (*une chapellenie de Gohier que nous ne savons pas situer sur un plan*).

Viennent ensuite **les dépenses** :

Pour la 1^{ère} messe dite les jours de fête : 181 H 12 sols.

Pour le luminaire : 132 H

Pour le beurre (?? que fait le beurre ici ?) : 61 H et 12 sols

Pour un quart de froment : 8 H 5 sols

Pour les messes de la chapelle de la Vigauderie dite par le curé pendant l'année 1791 : 4 H

Pour Mr Sortant (*qui doit être fossoyeur*) 5 H 14 sols pour 38 frères et sœurs morts depuis l'époque du dernier compte.

Pour Mr le curé de Gohier, pour les repas et services du jour de Ste Anne à 9 livres par an : 99 H

soit un total de **492 H 3 sols**

donc un déficit de 15 H 15 sols que le receveur Monsieur Cordier ne récupéra pas car la confrérie fut dissoute dans les premières années de la Révolution.

OO

¹ = livres. Il faut 12 sols pour faire une livre, il faut 20 deniers pour faire un sol.

EN CE TEMPS-LA :

SAZE (2)

Dans un précédent Grains de sable, nous avons montré que Sazé existait déjà autour de l'an mille puisqu'il a été le lieu d'un compromis entre l'abbaye Saint-Aubin et le chapitre Saint-Jean-Baptiste, tous deux d'Angers.

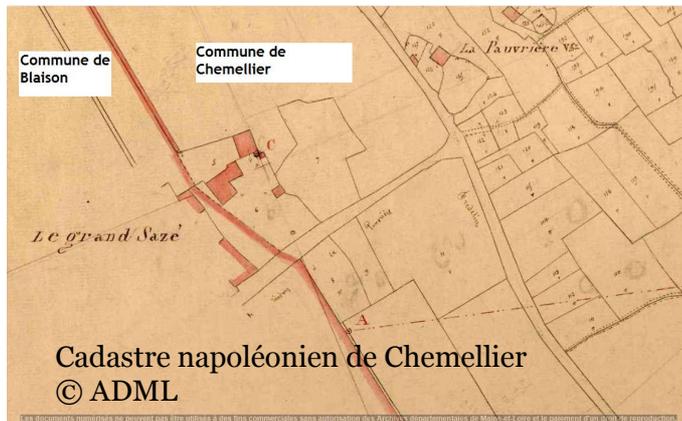
Sazé était un fief de la seigneurie de Blaison. Elle disposait de la basse et la moyenne justice, la haute justice étant de la responsabilité du seigneur de Blaison.

Nous disposons de plusieurs aveux du XV^{ème} et XVI^{ème} siècle qui nous permettent de définir le fief. Un aveu est un texte qui scelle l'allégeance du vassal à son seigneur en décrivant tous ses biens (mobiliers et immobiliers) et les devoirs et cens qui s'y rattachent.

Il ne faut pas imaginer le fief comme un domaine homogène, regroupé autour d'un château ou une demeure. Cela ressemble plus à une accumulation de maisons et de terres parfois totalement isolées les unes des autres.

C'est ainsi que pour le fief de Sazé, nous trouvons une maison et le presbytère de Chemellier, une maison de Blaison, les maisons du hameau de la Pauvrière à Chemellier, une maison au Haut-Cheman, un moulin à Frédelin, une maison à la Gervaisière, une autre près de Marsolo et les maisons du Grand et Petit Sazé.

Les terres sont également disséminées, formant un grand arc de cercle, de Toucheboeuf sur Blaison jusqu'au bourg de Chemellier en passant par Bois-Brinçon, le Coquereau, Pissot, la Maillée, Bois Richard...



De 1396 à 1655, le fief de Sazé fut possédé par plusieurs familles en fonction de successions et de ventes. Notons que le 16 décembre 1623, le fief est saisi à la requête d'un marchand de soie de Saumur. Y avait-il eu une dette impayée ? C'est probable car dans les transactions financières, immobilières et commerciales, les vendeurs se garantissaient sur les biens meubles et immeubles des débiteurs.

Une nouvelle vente le fit devenir la propriété de la famille Boscher qui l'agrandit par l'acquisition de maisons et de terres au hameau de la Pauvrière, juste au dessous de la maison seigneuriale de Sazé. (voir plan du cadastre napoléonien).

Le 30 avril 1655, le fief fut revendu au seigneur de Chement Pierre de Chèverüe.

A suivre.

D.O.



L'AGENDA 2013 DU SABLIER

Les dates des manifestations

du 14 juin au 14 juillet : jeu-concours sur les stalles.

28 et 29 septembre : les arbres du monde

Samedi 5 octobre : parcours toponymie à Gohier

26 et 27 octobre : le compagnonnage

